

Depuis le début du nouveau millénaire, une conscience sociale et environnementale croissante pousse les sociétés et les gouvernements vers un comportement plus durable. Au fil des années, ce thème a conduit à une multitude d'orientations, mettant l'accent sur la diversité, l'égalité, la gouvernance, les droits de l'homme, les enjeux environnementaux, etc.

C'est à ce moment que l'investissement social et responsable est né. Au départ, toute l'attention était portée sur l'exclusion des entreprises avec un impact négatif (exclusion), mais au fil du temps, cette approche a évolué vers une approche «best in class», pour y inclure les entreprises qui ont un impact positif (investissement à impact).

Actuellement, la notion de durabilité prend de l'importance. L'investissement social et responsable s'organise désormais autour de trois piliers : environnement, social et gouvernance.

Mais la réalité du changement climatique, et son accélération que nous avons pu observer depuis deux décennies, a mis une pression supplémentaire sur les régulateurs. La Commission Européenne a décidé de mettre en oeuvre de nouvelles directives (SFDR: Sustainable Finance Disclosures Directive). La Commission souhaite que les investisseurs ne restent pas insensibles au coût environnemental de certains de leurs investissements.

Pour contrer le changement climatique, La Banque Privée Saint Germain reconnaît qu'une approche d'investissement fondée uniquement sur l'exclusion ne sera pas suffisante. Par conséquent, La Banque Privée Saint Germain ajoutera la notion de « contributions positives » dans son processus de sélection à un nombre d'investissements qui répondent aux exigences de la Commission Européenne. Cela implique que La Banque Privée Saint Germain aborde l'investissement ESG d'une manière pragmatique qui permette une approche mesurable et quantifiable.

Il est évident que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et de durabilité peuvent avoir des effets considérables sur la valeur des entreprises et de leurs titres sélectionnés dans les activités de gestion et/ou de conseil. Nous pensons que tous ces facteurs méritent d'être pris en considération au même titre que les indicateurs financiers traditionnels pour obtenir une vision plus complète de la valeur, du risque et de la performance potentielle des investissements.

Date de première publication : 10 mars 2021

Version 1

Mise à jour : 31 décembre 2022